

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

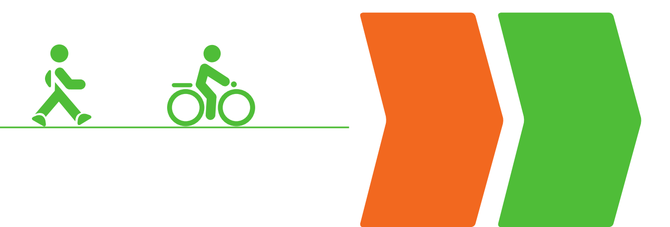
Commission Scolaire des Affluents
Ville de Repentigny




À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :







Remerciements

Le Groupe Plein Air Terrebonne tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active !,* programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

À pied, à vélo, ville active ! est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Le Groupe Plein Air Terrebonne remercie Monsieur Réjean Fleurent, directeur de l'école Félix-Leclerc de la Commission scolaire des Affluents qui a collaboré au rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos, dans la ville de Repentigny, région de Lanaudière.





Table des matières





Mise en contexte

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du *programme À pied, à vélo, ville active* ! Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* ! vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Suite à une visite du terrain de l'école Félix-Leclerc, le 27 juin 2013, nous avons analysé les besoins de l'école en termes de stationnements pour vélos et nous avons dressé un portrait de la situation. Nous proposons dans les pages qui suivent des recommandations et des conseils pour faire en sorte que les stationnements pour vélos de l'école Félix-Leclerc encouragent les étudiants et les membres du personnel à utiliser ce moyen de transport.





Sommaire du rapport de visite

École Félix-Leclerc



Adresse : 250, boulevard Louis-Philippe-Picard, Repentigny (Québec) J5Y 3W9

Direction : Monsieur Réjean Fleurent, directeur

Nombre d’élèves : 1250

Nombre d’employés : 125

Date de la visite : Le 27 juin 2013 et une deuxième visite a été effectuée le 17 septembre 2013

Transport scolaire : Oui

Nombre d’élèves marcheurs : 121

Nombre d’autobus/taxi(s) scolaire(s) : 37





Nombre de places lors de la visite :

- Il y a 80 places de stationnement pour vélos réservées aux élèves de l'école secondaire Félix-Leclerc.

Nombre de places recommandées :

- Un minimum de 65 places de stationnement pour vélo est recommandé.

Résumé des recommandations :

- Remplacer les supports existants par des supports de type râtelier ou arceau;
- Organiser une campagne de sensibilisation pour favoriser une utilisation sécuritaire des supports pour vélos et ainsi contrer le vol de vélo ;
- Installer des repères visuels pour localiser le(s) stationnement(s) pour vélos.

Visite effectuée par : Lucie Chaumont
Groupe Plein Air Terrebonne
1150, Côte Boisée, Terrebonne, QC, J6X 4R8
450-471-1933, poste 707 ou lucie.chaumont@gpat.ca





1 État des lieux

1.1 Emplacement et environnement de l'école

S

Cour d'école

D

e

E

Stationnement du personnel et visiteurs

Rue Jacques Plante

Rue Raymond Gaudreault

Rue Paul Cézanne

Boulevard Louis Philippe Picard

Complexe sportif Gilles Tremblay

Parc Maurice-Richard

Imagerie ©2013 DigitalGlobe, Données cartographiques ©2013 Google

100 m

200 pieds

LÉGENDE

E : entrée principale
e : entrée des élèves
D : débarcadère scolaire
S : stationnement support à vélos





Cette école est implantée à proximité de secteurs résidentiel et industriel et à l'est de l'école, on y retrouve une partie agricole. L'entrée administrative se trouve sur le boulevard Louis-Philippe-Picard dont le début de l'artère est à double voie avec un terre-plein central à l'intersection de la rue Jacques-Plante. Un trottoir est aménagé sur cette partie du côté Est de l'école, soit sur le boulevard Louis-Philippe-Picard et tout le long du côté ouest sur la rue Jacques-Plante. Par la suite, le boulevard Louis-Philippe-Picard devient à voie simple, mais retrouve une voie double juste avant le carrefour giratoire situé à l'intersection du boul. Iberville. La signalisation scolaire pour les traverses piétonnières est présente. Des feux de circulation aux intersections du boul. Louis-Philippe-Picard et la rue Jacques-Plante assurent la sécurité des piétons.



Source Google Map

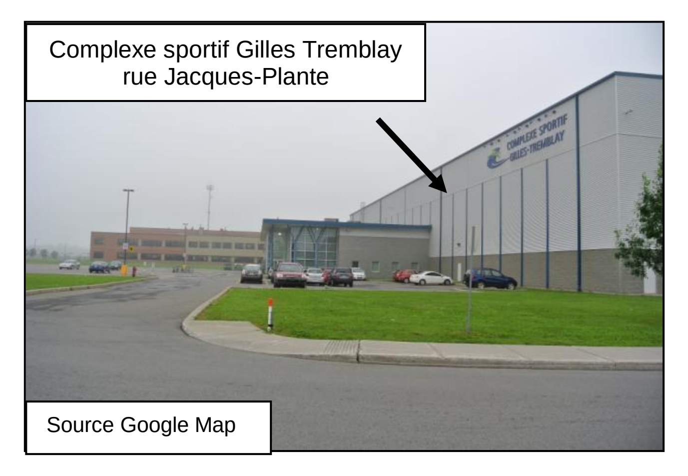
Boul. Louis- Philippe-Picard intersection rue Jacques-Plante



Source Google Map

Boul. Louis-Philippe-Picard

Au sud de l'école, il y a le Complexe sportif Gilles-Tremblay situé sur la rue Jacques-Plante où l'on peut y pratiquer différentes activités physiques. Un trottoir longe tout le côté ouest de l'école et du Complexe sportif, ce qui crée un environnement favorable aux piétons. Il n'y a aucune piste cyclable d'aménagée sur cette rue pour l'instant. Des résidences sont construites sur le côté ouest de la rue Jacques-Plante.



Complexe sportif Gilles Tremblay rue Jacques-Plante

Source Google Map



Source Google Map

Sentier piétonnier

Un sentier piétonnier permet aux gens de se rendre aux terrains de soccer et football situé au Parc Maurice-Richard.

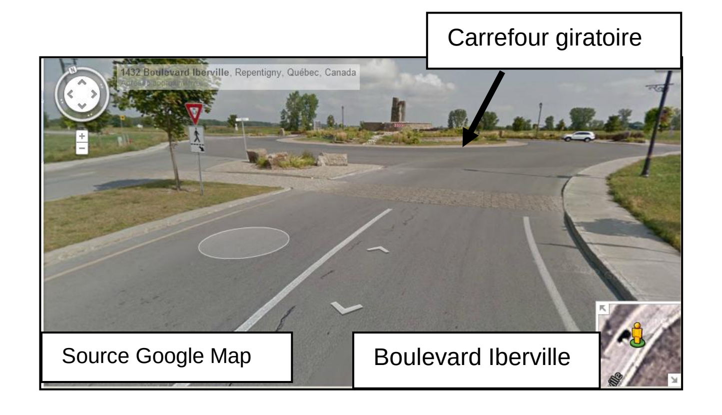


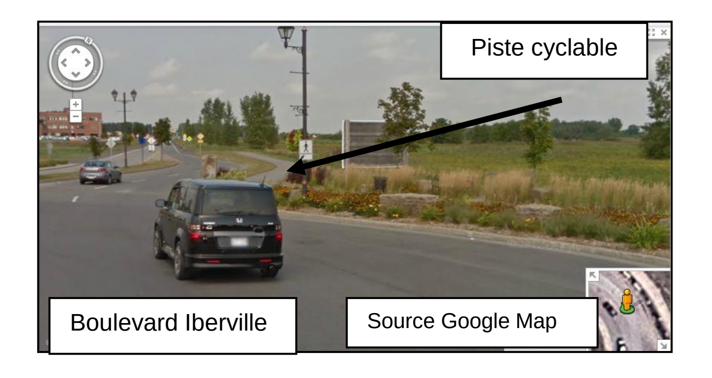


À l'Est de l'école, on retrouve le boulevard Iberville, une artère principale à double voie avec un terre-plein central. La circulation dans ce secteur est importante. Des trottoirs sont aménagés de chaque côté du boulevard, en plus de la bande cyclable qui se situe du côté Est du boulevard.



Un carrefour giratoire est situé aux intersections du boulevard Iberville et du boulevard Louis-Philippe-Picard. Le passage piétonnier à cet endroit est en pavé de couleur contrastante. L'aménagement de cette section embellit et rehausse la qualité du paysage. Des lampadaires assurent la sécurité des piétons. De plus, une piste cyclable longe une partie du boulevard Louis-Philippe-Picard pour se terminer en bande cyclable.





1.2 Particularités de l'école

L'école Félix-Leclerc offre un programme éducatif à caractère régional avec une concentration sportive de ski alpin et planche à neige. Également, un programme sport-études est réservé aux étudiant(e)s de niveau élite qui veulent pratiquer l'une des disciplines suivantes :

Golf, gymnastique, natation, patinage artistique, ringuette, soccer, cheerleading, taekwondo, hockey midget espoir et bantam AA et AAA, tennis, tir à l'arc, volleyball, baseball et basketball.

Le bassin d'étudiants pour cette école provient de la grande région de Lanaudière. Plus de 350 étudiants font partie de ce programme.




Habitudes de transport des élèves

L'école est située près de l'autoroute 40 et à proximité des zones agricole et résidentielle, ce qui occasionne un débit de circulation élevé. La grande majorité des élèves sont transportés par autobus. Au total, on dénombre 137 élèves marcheurs. Il a été mentionné que 3 employés viennent à l'école à vélo.

1.3 Stationnement pour vélos existants

Lors de la visite d'expertise :

- L'école possède 80 places de stationnement pour vélos;
- L'ancrage des supports à vélos est sur le gazon.

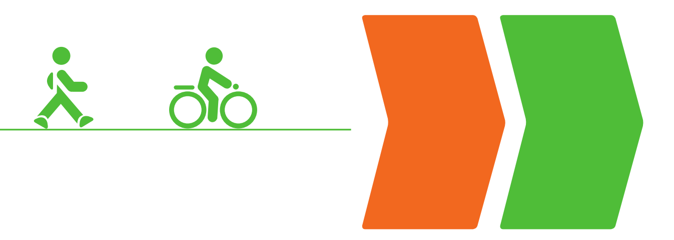
Les supports pour vélos sont fabriqués en fer et sont de type barrière. Ce type de support n'est pas recommandé car il maintient le vélo uniquement par une roue, ce qui risque de la tordre. De plus, il est difficile d'y cadenasser adéquatement un vélo, c'est-à-dire en sécurisant le cadre et la roue.

Les emplacements des stationnements pour supports à vélos sont bien définis et accessibles par la rue Jacques-Plante et le boulevard Louis-Philippe-Picard. Ils sont à la vue des passants mais sont difficilement visibles de l'intérieur de l'école puisqu'ils en sont trop éloignés.


1er emplacement


2e emplacement

Points positifs de la localisation actuelle	Points négatifs de la localisation actuelle
Ils sont à proximité de l'entrée des élèves.	Manœuvre difficile pour stationner les vélos car il y a chevauchement des guidons.
Ils sont près de la rue ce qui permet une surveillance implicite.	Surveillance des vélos par les fenêtres des classes est faible.
	Le stationnement n'est pas optimal. On ne peut utiliser les deux côtés du support à vélos.





Lors de nos visites, il n'y avait aucun vélo de stationner. La majorité des étudiants proviennent de l'extérieur de la région et doivent amener du matériel sportif avec eux. Ils préfèrent donc voyager en autobus ou en automobile. Toutefois, il y avait des vélos stationnés au complexe Gilles-Tremblay, situé à l'Ouest de l'école Félix-Leclerc, sur la rue Jacques-Plante. Nous ne pouvons affirmer que ce sont des étudiants qui stationnement leurs vélo à cet endroit, mais tout porte à croire que cet emplacement est utilisé par les élèves.

2 Recommandations pour l'aménagement des stationnements pour vélos.

2.1 Nombre de places recommandé

Selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, Vélo Québec recommande pour les établissements d'enseignement au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 pour 10 à 40 employés.

Vélo Québec recommande spécifiquement pour l'école Félix-Leclerc, 62 à 250 places de stationnement pour les étudiants et 3 à 12 places pour les employés.

Considérant cette norme et les observations faites sur le terrain de l'école, soit que :

- Le minimum recommandé par le Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes est atteint.
- Il n'y a pas d'espace de stationnement pour vélos prévus à l'avant du bâtiment pour les visiteurs et le personnel.
- Les supports actuels sont d'un type qui n'est pas adéquat. *Vélo Québec* propose d'utiliser des supports de type râtelier ou des arceaux. Ces modèles permettent de bien cadenasser la roue avant et le cadre avec un cadenas en U ou un câble.

Vélo Québec recommande :

Même si actuellement la demande pour des stationnements à vélos apparaît faible, le fait d'offrir du stationnement de qualité pourrait encourager des étudiants ou des employés à se déplacer à vélo.

Également, l'aménagement des supports à vélos pourrait être revu afin de maximiser le stationnement des vélos, c'est-à-dire qu'un dégagement se fasse de la bordure de béton, ce qui permettra de stationner des vélos sans que les guidons ne se chevauchent.





2.2 Sites recommandés

Voici des éléments à considérer lors du choix des sites afin d'accroître l'utilisation des stationnements pour vélos et améliorer la sécurité.

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support pour vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 mètres et au maximum à 50 mètres.

- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.

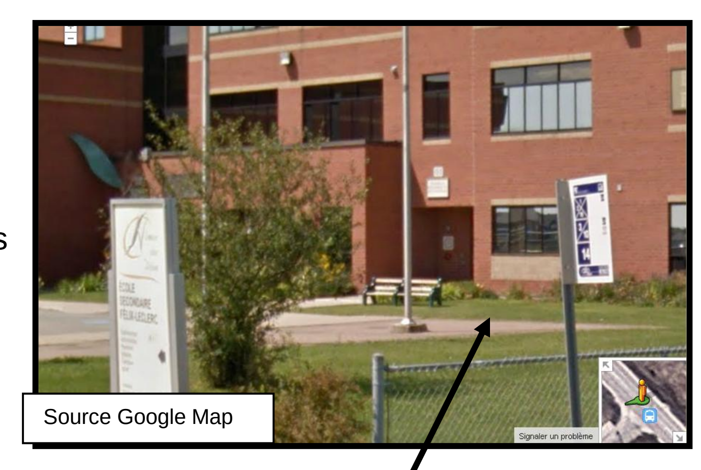
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.

- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou près des fenêtres des bureaux administratifs ou des classes de l'école. Les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs. Par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs.

Tel que mentionné, les emplacements des stationnements pour supports à vélos sont accessibles et près de l'entrée des élèves. Ils sont également à la vue des passants. Toutefois, d'autres emplacements pourraient être pris en considération afin de stationner les vélos.

Possibilité1 :

- Emplacement : À l'entrée administrative
- Accès : boulevard Louis-Philipe-Picard
- Revêtement : Gazon
- Nombre de places : 3 places
- Type de support : Un râtelier de 3 places



À droite de l'entrée principale sur le boulevard Louis-Philippe-Picard, il serait adéquat d'installer des supports, car l'endroit est facilement accessible et surveillé informellement par les fenêtres des classes. À noter qu'il est recommandé d'installer les supports à vélos sur des dalles de béton.





2.3 Type de support recommandé

Nous recommandons les supports de type râtelier à trois places (CP-3) ou à sept places (CP-7). (Voir Annexe A pour les caractéristiques techniques)



Râtelier à 3 places



Râtelier à 7 places

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U ;
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadenassé ;
- Haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons ;
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial ;
- Accumulation de débris au sol.

Pour optimiser l'utilisation des râteliers :

- Installer le râtelier perpendiculairement à un mur afin que les deux côtés puissent être utilisés ;
- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo ci-contre (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin .

2.4 Recommandations pour assurer la visibilité des stationnements

- Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).



- Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).







2.5 Autres recommandations pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous vous encourageons fortement à en informer les élèves et les membres du personnel par votre bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un événement d'inauguration des supports à vélos est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.

Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école Félix-Leclerc à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports pour les vélos auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire. Différentes activités pourraient se tenir dans le cadre de cette campagne notamment une journée de burinage de vélos à l'école. Certains services de police offrent le burinage et l'enregistrement des vélos. Contactez le vôtre!

- Le Groupe Plein Air Terrebonne peut vous appuyer dans l'organisation de vos activités en lien avec le transport actif (inauguration des supports, campagne d'information et de sensibilisation, recherche de financement pour l'achat de supports, etc.). N'hésitez pas à nous contacter. (Voir l' Annexe B pour plus de détails)

Technique d'expert Tandem!

Si vous ne disposez que d'un cadenas, verrouillez la roue avant et le cadre au support.
Si vous disposez d'un second cadenas, utilisez-le pour verrouiller la roue arrière au cadre et au support.
Si votre selle se détache pensez à l'enlever ou à l'attacher au cadre.



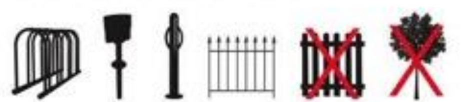
PROTÉGEZ VOTRE VÉLO!

UN BON CADENAS



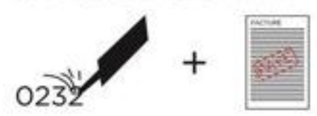
- Un bon cadenas décourage les voleurs
- Privilégiez les cadenas en U (de milieu de gamme ou plus) et les chaînes en acier renforcé
- Évitez les cadenas à câble et à combinaison

UN BON SUPPORT



- Choisissez un support en métal qui soit bien fixé au sol ou a une structure solide (un support à vélo, un lampadaire…)
- Les arbres, les supports en bois et les clôtures en maille de chaîne ne sont pas des bons choix
- Assurez-vous que votre vélo n'entrave pas la voie publique

UN CODE BURINÉ



- Le burinage est le meilleur moyen de dissuasion face au vol
- Cette gravure indique que votre vélo figure dans un registre de la police et que vous possédez une preuve de propriété
- Elle rend la revente plus difficile et facilite le retour à son propriétaire
- Certains services de police offrent le burinage et l'enregistrement des vélos. Contactez le vôtre!
  Les organismes suivants offrent aussi des services de prévention du vol : veloretour.ca, bikeshepherd.org et operationhandsoff.com

AUTRES ASTUCES





- Privilégiez un endroit éclairé et bien à vue.
- Évitez de verrouiller votre vélo toujours au même endroit. Si vous le faites, optez pour un cadenas de meilleure qualité.
- Si votre vélo est muni d'attaches rapides aux roues ou au siège, changez-les pour des boulons.



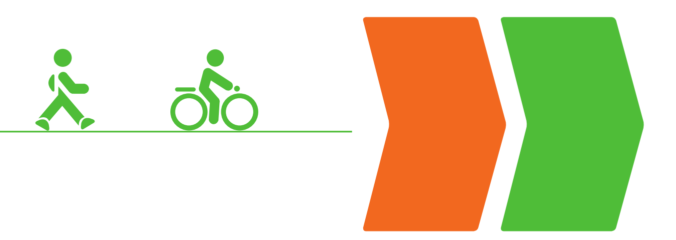
À pied, à vélo ville active est une initiative de Vélo Québec, rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de : Québec en forme



Cette campagne est une idée originale de :








Références

À pied, à vélo, ville active. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/villeactive

Opération vélo-boulot. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/veloboulot

Vélo Québec Association (2009). *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. Pour consulter la table des matières : http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

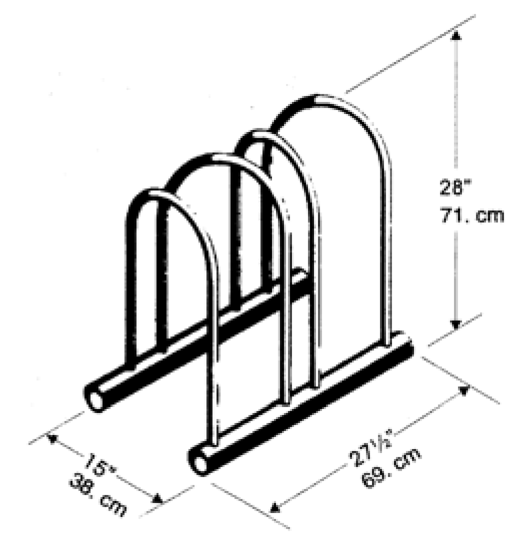
Vélo Québec Association. Mode d'emploi : stationnements pour vélos. Consultation en ligne : http://www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Annexe A Caractéristiques techniques des supports de type râtelier

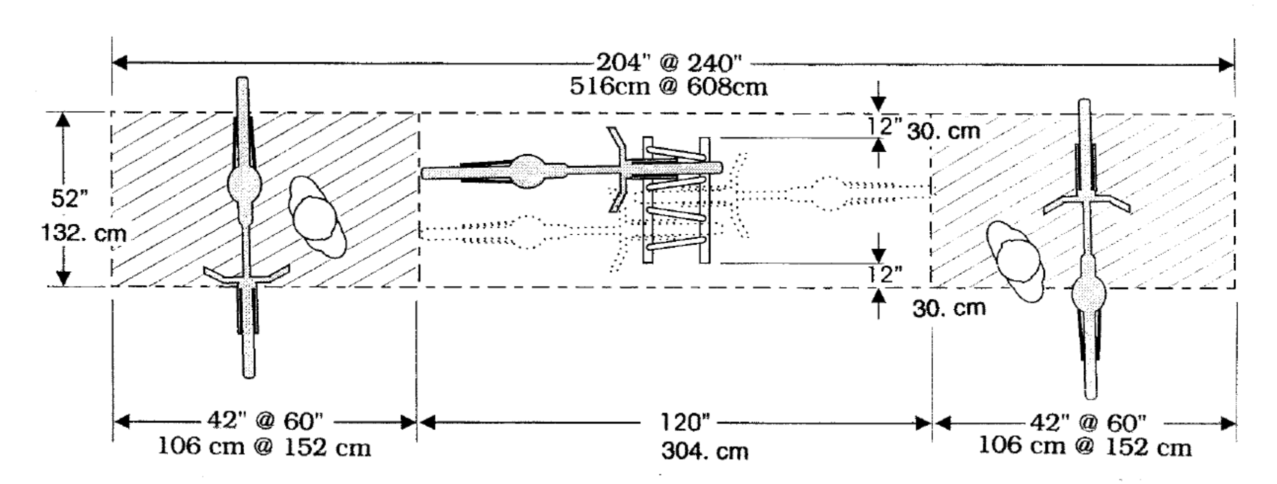
Les supports de type CP-3 et CP-7 sont fabriqués par la compagnie Velo-Rack (www.velo-rack.com/).

Râtelier à 3 places (CP-3)
Il faut prévoir un espace au sol minimal d'environ 5 mètres par 1,3 mètre.

Le support offre trois places s'il est utilisé des deux côtés et deux places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum de 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



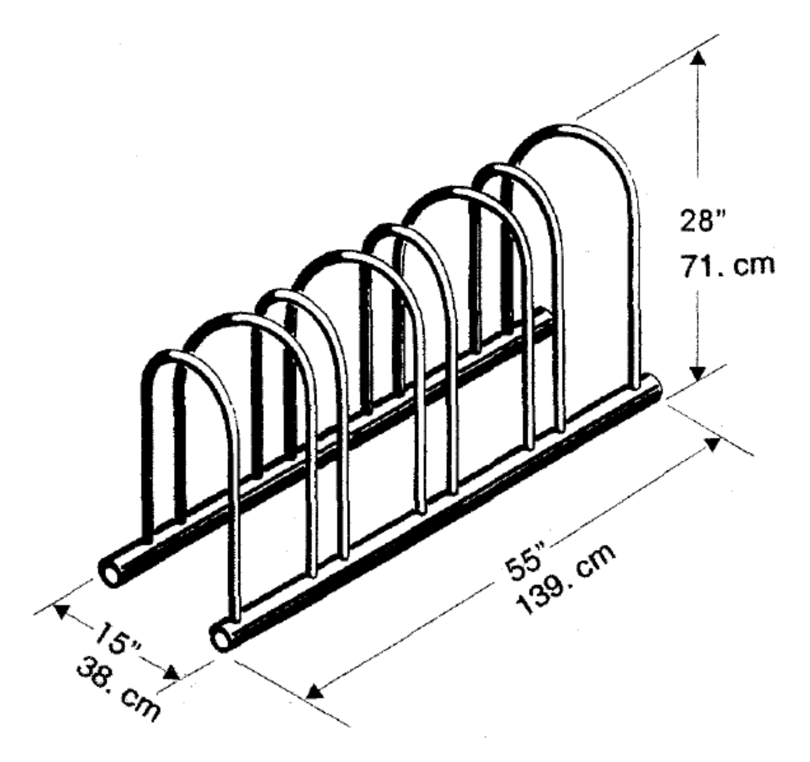
Source : Vélo-Rack



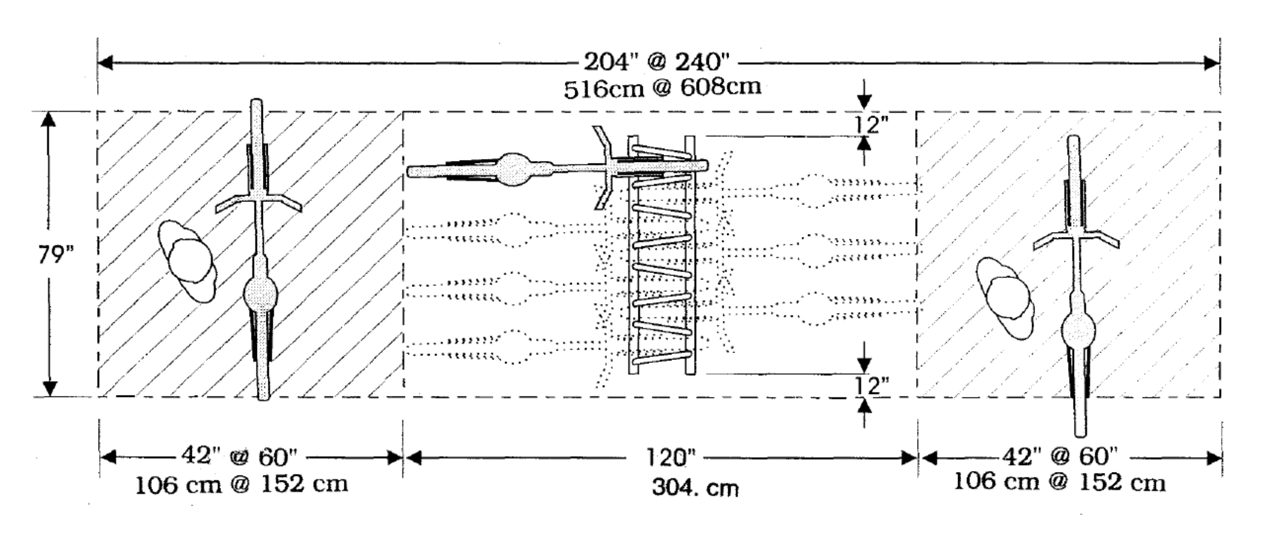
Source : Vélo-Rack

Râtelier à 7 places (CP-7)
Il faut prévoir un espace au sol minimal de 5 mètres par 2 mètres.

Le support offre sept places s'il est utilisé des deux côtés et quatre places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum de 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



Source : Vélo-Rack

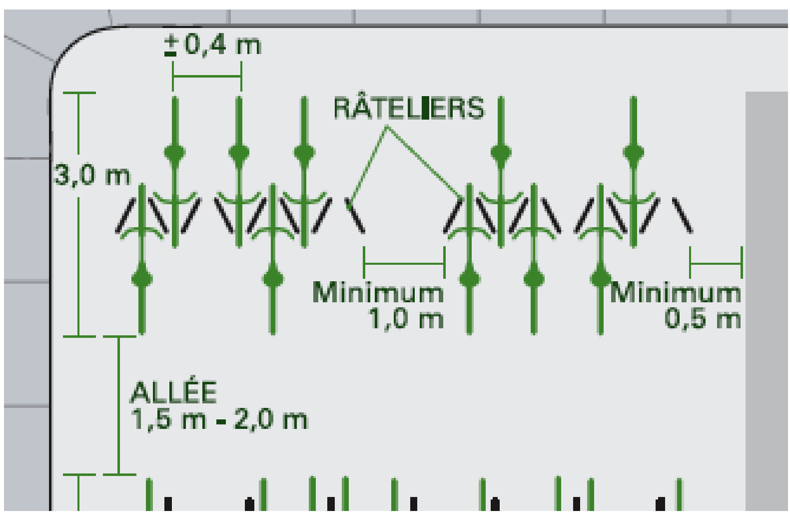


Source : Vélo-Rack





Installation
Afin de s'assurer de l'efficacité du stationnement pour vélos, voici les dimensions à respecter lors de son implantation :



Source : Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique, 2009

Prix des supports de type râtelier*

CP-3, Finition Galvanisé**	189,00 $
CP-7, Finition Galvanisé**	351,00 $
Pour une installation sur béton existant :	
Nécessaire de 4 ancrages + accessoires (zinc)***	19,80 $
Outil de pose pour ancrage béton	7,20 $
Pour une installation sur asphalte :	
Nécessaire de 4 ancrages 12mm + accessoires (nylon & zinc)***	19,80 $
Pour une installation sur gazon :	
Nécessaire de 2 ancrages + accessoires (zinc)	81,00 $
Outil de pose pour ancrage gazon	13,50 $

** Prix à titre indicatif avec le rabais de 10% offert aux écoles participant au programme À pied, à vélo, ville active (taxes et livraison en sus). Pour bénéficier du 10% de rabais, l'école doit mentionner qu'elle participe au programme À pied, à vélo, ville active lors de la commande.*
***D'autres finitions sont également disponibles.*
****Acier inoxydable également disponible.*

Pour commander, contacter :
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9
Courriel : boutiquevq@velo.qc.ca - 514-521-8356, poste 344




Annexe B Pistes de financement

Voici quelques pistes pour trouver du financement pour l'achat de supports pour les vélos.

1. Sollicitez le Service des ressources matérielles de votre commission scolaire.

2. Sollicitez votre municipalité afin d'installer des supports sur un terrain public aux abords de l'école, par exemple dans un parc ou sur le trottoir.

3. Établissez une collaboration avec une école de formation professionnelle et technique offrant le programme de Soudage-Montage. Ce programme est offert dans de nombreux établissements. Pour voir la liste des établissements, consultez le site Internet suivant : http://www2.inforoutefpt.org/guide/det_prog_sec.asp?QProg=519

4. Effectuez un achat groupé de supports à vélos afin de bénéficier d'un prix avantageux.

5. Organisez une levée de fonds.

6. Faites une demande de financement, par exemple via le Fonds Éco-IGA (Projet régulier). Pour tous les détails, consultez le site Internet suivant : www.jourdelaterre.org

7. Faites une demande de don ou de commandite via un commerce de la communauté ou la Caisse Desjardins de votre secteur.